



## Crédit Agricole du Morbihan

### Activités et résultats au 31 décembre 2020

(Communiqué diffusé le 29 janvier 2021 après bourse)

Vannes, le 29 janvier 2021

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 29 janvier 2021 pour procéder à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 (en cours de certification par les Commissaires aux comptes).

#### **Une banque qui accompagne ses clients, des résultats satisfaisants dans un environnement compliqué**

Malgré le contexte particulier lié à la situation sanitaire, la Caisse Régionale a connu une activité commerciale dynamique sur l'année 2020.

Sur un an, la collecte globale progresse de 8,5 % avec 13,5 Milliards d'€ d'encours. L'épargne liquide (comptes à vue et livrets) est toujours largement plébiscitée par les clients dans cet environnement incertain. L'assurance vie est en moindre progression (+ 0,9 %).

L'encours des crédits finançant l'économie locale progresse de 8,0 % sur un an à plus de 9,0 Milliards d'€, tiré par un excellent début d'année, la mise en place des prêts garantis par l'Etat (222 Millions d'€) et un volume de financement à l'habitat record.

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes progresse de 4,6 % malgré les mois de confinement.

Le Produit Net Bancaire Social s'établit à 207,3 M€ en hausse de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. Comme indiqué dans la communication du 11 décembre dernier, ce PNB intègre la distribution exceptionnelle de la SAS Rue La Boétie intervenue en décembre. Cette distribution d'un montant de 20,9 M€ pour la Caisse régionale est équivalente à l'acompte sur dividende SAS Rue La Boétie qui aurait été perçu au 2ème trimestre 2020 si les recommandations de la BCE n'avaient pas conduit Crédit agricole SA à renoncer à distribuer un dividende. Pour rappel, la distribution de la SAS Rue La Boétie s'était élevée à 20,6 M€ en 2019.

L'augmentation des volumes intermédiés permet de compenser en partie la baisse des marges constatée sur le crédit. Le financement accordé par la BCE (TLTRO) atténue en partie l'effet négatif du coût élevé de l'épargne réglementée (Plan Epargne Logement, livret défiscalisé) sur la rentabilité de la Caisse Régionale.

Par ailleurs, le geste mutualiste décidé par le groupe Crédit Agricole au profit de ses clients assurés professionnellement auprès de Pacifica représente une charge exceptionnelle de 5,2 M€ dont 50% sont pris en charge par la Caisse Régionale. Les charges de fonctionnement baissent de 1,6% en lien avec le ralentissement de l'activité économique pendant la période de confinement et les moindres charges engagées en manifestations à objet commercial, formations, déplacements... Compte tenu de ces éléments, le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 73,7 M€, en hausse de 5,7 %.

Le taux de créances douteuses et litigieuses, calculé sur base sociale, baisse à 2,03% contre 2,37 % au 31 décembre 2019. Les diverses mesures d'accompagnement dont ont bénéficié les particuliers et les entreprises (pause crédit, prêts garantis par l'Etat) ont permis d'amortir les impacts de la crise sanitaire. Ce taux ne reflète pas, à ce stade, la probable dégradation de l'environnement économique à venir. Les créances douteuses et litigieuses sont couvertes à hauteur de 62,97 % contre 62,17% à fin décembre 2019, tout en intégrant les impacts de la mise en place du nouveau défaut.

Le coût du risque et la dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'élèvent à 7,6 M€ contre 10,2 M€ au 31 décembre 2019. Le coût du risque sur créances affectées s'élève à 2,9 M€, les provisions collectives et filières augmentent de 0,6 M€. De plus, 5 M€ ont été dotés au FRBG dans les comptes sociaux en anticipation des conséquences éventuelles de la crise sanitaire sur la solvabilité de certains clients. Les encours de provisions comptabilisés en social sur créances douteuses et encours sains s'élèvent ainsi à 270 M€, dont 67,9 M€ de FRBG, ce qui porte le taux de couverture global (provisions sur encours douteux, sains, dégradés et FRBG/total des prêts bruts) à 3,03 %.

Après un impôt sur les sociétés de 14,8 M€, le Résultat Net Social s'établit à 47,2 M€ au 31 décembre 20 contre 41,7 M€ en 2019.

Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 52,2 M€ au 31 décembre 2020 contre 56,6 M€ au 31 décembre 2019. Comme indiqué dans la communication du 11 décembre dernier, le PNB consolidé n'intègre pas la distribution exceptionnelle de la SAS Rue La Boétie de 20,9 M€ intervenue en décembre 2020, à la différence des distributions habituelles de la SAS Rue La Boétie. Ceci explique, pour partie, l'écart entre le PNB en normes françaises et le PNB IFRS.

## Une structure financière solide

La structure financière de la Caisse Régionale demeure solide avec 1 653 M€ de capitaux propres consolidés, part du Groupe au 31 décembre 2020. Sur la période, les encours de parts sociales sont en hausse de 26 M€. Le ratio CET 1 est estimé à 24,34% au 31 décembre 2020, soit plus de deux fois le minimum réglementaire. Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 décembre 2020, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme, et du ratio LCR qui, calculé sur les 12 mois de 2020, s'élève à 132 % (pour une exigence réglementaire de 100 %). Il s'établit à 157,9 % au 31 décembre 2020.

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2020 atteint 11,7 Milliards d'€, les capitaux propres et les dettes représentent respectivement 14,1 % et 85,9 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 32,6 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 60,5 %. Le solde correspond principalement à l'encours de BMTN émis par la Caisse Régionale.

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole du Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a baissé sur la période. Il s'élève à 86,00 € au 31 décembre 2020, contre 102,16 € au 31 décembre 2019. La rémunération des CCI fera l'objet d'une communication ultérieure, suite à la recommandation BCE du 15 décembre 2020, des échanges sont en effet en cours avec le superviseur.

## Les chiffres clés

En M€	Décembre 2019	Décembre 2020	Evolution sur un an
Collecte Globale	12 477	13 539	+8,5%
Crédit <sup>(1)</sup>	8 392	9 067	+8,0%
Produit Net Bancaire – Social	205,5	207,3	+0,9%
Charges d'Exploitation – Social	-135,8	-133,6	-1,6%
Résultat Brut d'Exploitation – Social	69,7	73,7	+5,7%
Résultat Net – Social	41,7	47,2	+13,1%
Résultat Net – Consolidé	56,6	52,2	-7,7%
Total Bilan – Consolidé	10 623,8	11 732,2	+10,4%
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 625,2	1 653,1	+1,7%

*(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées en 2017, 2018, 2019 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.*

## Les perspectives

La caisse régionale a toujours été présente auprès de ses clients tout au long de cette année 2020 y compris pendant les périodes de confinement. Elle a su faire preuve d'une grande agilité en conservant ses agences ouvertes, en déployant le télétravail et en mettant à disposition un éventail toujours plus large de fonctionnalités à distance pour ses clients. La caisse régionale a distribué 222 M€ de prêts garantis par l'état pour accompagner ses clients éligibles.

L'ampleur des mesures d'accompagnement gouvernementales et la mobilisation de la caisse régionale ont permis, jusqu'à maintenant, à la plupart de nos clients de supporter les conséquences économiques de cette crise sanitaire.

La caisse régionale avec un ratio CET 1 estimé à 24,34% au 31 décembre 2020, à un niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide qui lui permet de poursuivre sans inflexion son action au service de ses clients et de son territoire.

La Caisse Régionale reste pleinement mobilisée pour accompagner ses clients durant cette période difficile et s'attache à la stricte application des mesures sanitaires pour protéger ses collaborateurs. Le Crédit Agricole continue d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société en s'appuyant sur son modèle singulier de banque universelle.

**Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur [www.credit-agricole.fr/ca-morbihan](http://www.credit-agricole.fr/ca-morbihan)  
Rubrique « Informations réglementées ».**

**Contact « Relations Investisseurs » :  
M. Georges Du Mesnil Du Buisson [Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr](mailto:Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr) - 02 97 01 77 77**